



Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Séance ordinaire du mercredi 16 avril 2008

Résolution: CE08 0666

Vu la résolution CA08 14 0088 du conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension en date du 1er avril 2008;

Il est

RÉSOLU :

1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » visant l'affectation du sol, la hauteur et la densité de construction sur le site de l'ancienne carrière Saint-Michel, et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure;

de recommander au conseil municipal :

2- de soumettre le dossier à l'Office de consultation de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée de consultation publique conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

40.06 1083023001
/cb

Frank ZAMPINO

Président du comité exécutif

Colette FRASER

Greffière adjointe

Signée électroniquement le 22 avril 2008